

22
n° département

PLOUNEVEZ QUINTIN
commune

Kergontrary

adresse ou lieu-dit

Guingamp
arrondissement

Rostrenen
canton

Ferne

C 35 01

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

35 02

1A00004172

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/25000

feuille : Quintin 5-6

Lambert : 1 x 187 50

Y 83 10

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1938

section : C 3

parcelle : 327

Propriétaire :

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 1966

par Cebron

revu le : 1976

par Ducouret

Table des Planches : Pl. 1 - Extrait Cadastral 1/2500

Table des figures

1	Elévation Sud	66.22.569 Z
2	Elévation Sud - détail escalier	66.22.570 Z
3	Elévation Sud - détail porte	66.22.571 Z

Bibliographie : I.G.M.R.A.F. Région Bretagne. Le Manoir en Bretagne (1380-1600). Paris :
Imprimerie Nationale. Edition 1993, pp. 314.

I - HISTORIQUE

Le lieu de Kergontraly est mentionné dès 1445 comme propriété des Seigneurs de Perrien (A.D.22 E 2991). Ce qui est confirmé dans un aveu de 1493 qui mentionne " le lieu et hébergement de Kergontraly " appartenant au dit Perrien mais où habitent Rolland Corzon (?), Guillaume Morvan (A.D. 35 1F 1276).

Le manoir est mentionné comme tel dans un aveu de 1682, rendu par Nicolle deCoesnoul, propriétaire des terres de Kergontraly, qui déclare : " Manoir et mepterye noble de Kergontraly consistant en une maison d'un étage et un... à deux estages.... bois taillye.... sous bois de haute futaye et la rabine qui conduit du dit manoir à la chapelle.

La dite chapelle dépendante de la dite maison de Kergontraly.... appelée la chapelle de Saint Roch au bout du levant de laquelle il y a un écusson en pierre portant pour armes des fusées renversées avec des fasces ". Le texte signale que les armes de la seigneurie de Kergontraly (celles des Perrien) figurent dans la maîtresse-vitre et dans la chapelle Nord de l'église paroissiale. (A.D.22 E 2991).

L'édifice actuel date du XVII^e ou XVIII^e siècle et a remanié récemment (surélévement des murs). La chapelle existe, et des vestiges du moulin.

DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE : ferme isolée; deux maisons en alignement; façade au Sud.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE : granite, grande appareil en façade antérieure, avec traces de reprise (relèvement du mur de la maison Ouest).

3. PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Plan rectangulaire divisé par un mur de refend; étage carré; la maison Ouest comporte un escalier extérieur plaqué en façade.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Elévation Sud irrégulière, pignons aveugles, mur Nord aveugle.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants en ardoise, plus élevé à l'Ouest (remaniement).

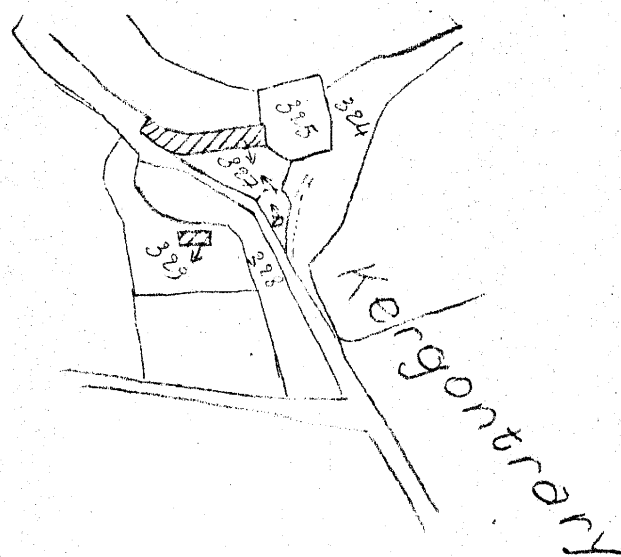
6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Pièce unique aux deux niveaux de chaque maison. La maison Ouest à étab. au rez-de-chaussée et logis à l'étage avec cheminée; la maison Est (actuellement dépendance) était à seul usage de logis; cheminée au rez-de-chaussée sur le mur de refend, petite cheminée à l'étage sur le pignon Est.

Ces deux maisons jumelles qui, à l'origine, étaient de même hauteur, sont exceptionnelles dans le canton. La maison Ouest est conforme au type d'habitat avec répartition verticale : dépendance, logis.

DATATION : ~~17^e~~ 18^e siècle ou ~~18^e~~ 19^e.

N ↑



Plounevez Quintin
Section C de Cristvel
3^e feuille

1935

1
2500

Pl 1

KERGONTRARY - MAISON

Elévation Sud

Cliché BRULON

66.22.569 Z

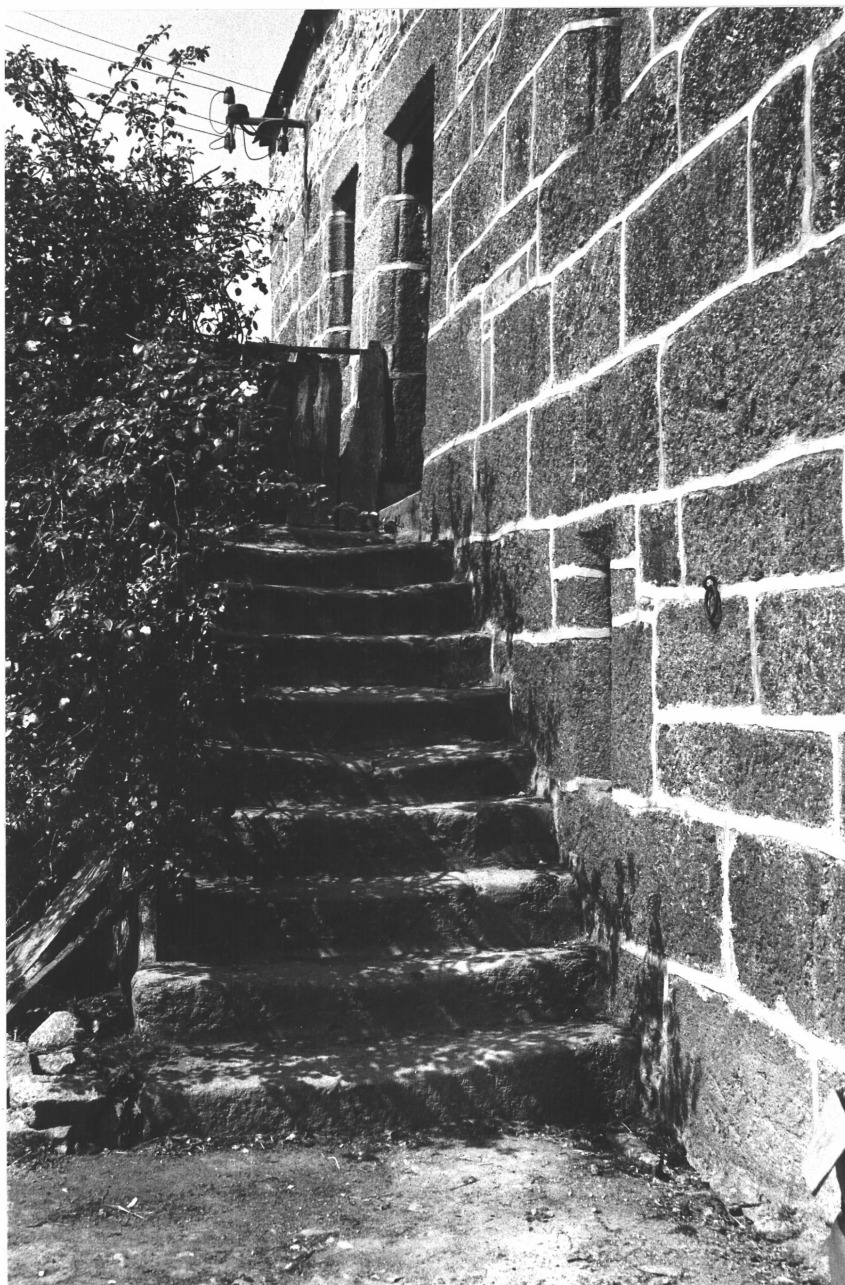


KERGONTRARY - MAISON

Façade Sud - détail de l'escalier

Cliché BRULON

66.22.570 Z



KERGONTRARY - MAISON

Façade Sud - 2ème niveau - détail de
la porte

Cliché BRULON

66.22.571 Z

